

le jeu, et représentant le roi Louis XIV protégeant le commerce. Cet édifice était indépendant de la Halle aux draps et aux toiles, qui n'existe plus aujourd'hui comme tel, mais qui a été reconstruite en 1730, et qui a été vendue en 1793, car un incendie la dévora il y a quelques années, et n'a laissé que les rez-de-chaussée, qu'on a appropriés pour servir de magasins et de bureaux provisoires dans les travaux des nouveaux pavillons des halles centrales. La Halle aux draps et aux toiles avait été reconstruite sur son ancien emplacement dans les dernières années du XVIII^e siècle, entre les rues de la Poterie, de la Lingerie, de la Petite-Fripierie et de la Tonnelierie, sur les dessins de Molinos et de Le Grand. Un escalier à deux rampes était placé au milieu de ce bâtiment; des armoires pratiques, concurrentement avec le corps des marchandes, sans nuire à la décoration, qui, à l'intérieur comme au dehors, avait beaucoup de caractère; une rue ouverte rue Saint-Honoré, en face de la rue des Bourdonnais, conduisait à l'entrée principale, dans la rue de la Poterie; une autre rue, percée rue des Prouvaires, en face de la rue des Deux-Ecus, venait aboutir à une porte de cette Halle, rue de la Tonnelierie.

Le corps des draps avait seul le droit de vendre en gros et en détail, en magasin et en boutique, toutes sortes de draperies de laine et de soie. Ainsi qu'il résulte d'un arrêté du conseil, en date du 16 août 1787, il avait aussi le droit, concurrentement avec le corps des merciers, toutes sortes de serges, boucrans, etc. Il avait à sa tête six matres et gardes préposés à la conservation de ses privilèges et à l'exécution de ses règlements. Ceux qui sortaient de charge rendaient leur compte par-devant le procureur du roi. En 1629, les drapiers obtinrent des armoires pour se faire distinguer dans les cérémonies publiques. Le corps des draps avait le droit de faire des draps, au champ d'azur, un œil en chef, avec cette légende, qui donnait à entendre que la corporation tenait le premier rang : *Ut ceteros drigat*. Pour conduire les affaires, Saint Nicolas était leur patron.

Pour être admis à faire partie du corps des drapiers, il fallait avoir fait un apprentissage de trois ans, et avoir servi chez les matres pendant deux années en qualité de garçon. Le brevet coûtait 3,000 livres, la maîtrise 2,500. Quand une taille était imposée sur la ville de Paris, les drapiers avaient le droit de déterminer la somme qu'ils payaient pour les deux années de leur service. Ils prenaient aussi avoir reçu de Philippe-Auguste la Halle au blé, avec l'autorisation d'en nommer le gardien. Chaque pièce de drap achetée par un confrère devait à l'association un denier parisis, pour du blé à donner aux pauvres. Le confrère retiré du commerce devait par an 8 sous parisis.

Le corps des drapiers était, comme nous l'avons dit plus haut, le premier des six corps des marchands de Paris, il n'est pas inutile de faire connaître les prérogatives dont ce corps jouissait. Les marchands des six corps étaient appelés par leur état : matres municipales et confrères; c'est sans doute pour cette raison que leurs gardes en charge portaient la robe de drap noir à collet et à manches pendantes parées et bordées de velours noir, qui était le premier des deux signes qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRAPÉRIE s. f. (dra-pi-é-ri) de *drapier*, naturaliste belge. Bot. Genre de plantes de la famille des colchicacées, qui habite Java.

DRAPPIER (Guil), canoniste français, né à Beauvais en 1624, mort en 1716. Il fut pendant cinquante-neuf ans curé dans cette ville, où il termina ses jours. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : *Traité des obligations ou Défense des droits imprescriptibles des curés sur les obligations des fidèles* (1683); *Traité du gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés* (1707); *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs* (1835), ouvrage qui, loin d'être une défense des abbés commendataires, est une attaque violente dirigée contre eux.

DRAPPEL s. m. (dra-pe) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRAPPELS* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

des principales décisions sur les âmes, les portions congrues, etc. (1730).

DRAPÉRIE (Auguste), naturaliste belge, né à Bruxelles vers 1790. Il se rendit, en 1810, à Paris, y publia, cette même année, des *Traité analytiques et synoptiques des minéraux*, puis retourna dans sa ville natale, où il se livra à l'enseignement des sciences. En 1819, M. Drapez fonda, avec Bory de Saint-Vincent et Van Mons, les *Annales des sciences physiques et naturelles*, qui ont paru jusqu'en 1821 à Bruxelles (8 vol. in-8°). Ce savant a publié en outre : *Coup d'œil minéralogique sur le Havant* (1820); *Minéralogie usuelle* (1820); dans la *Bibliothèque industrielle, Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie* (1825); *Résumé d'ornithologie* (1829); *Iconographie des oiseaux* (1829); *Métallurgie pratique ou Exposition détaillée des divers procédés employés pour obtenir les métaux utiles*, etc.

DRAPÉRIE s. f. (dra-pi-é-ri) de *drapier*, naturaliste belge. Bot. Genre de plantes de la famille des colchicacées, qui habite Java.

DRAPPIER (Guil), canoniste français, né à Beauvais en 1624, mort en 1716. Il fut pendant cinquante-neuf ans curé dans cette ville, où il termina ses jours. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : *Traité des obligations ou Défense des droits imprescriptibles des curés sur les obligations des fidèles* (1683); *Traité du gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés* (1707); *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs* (1835), ouvrage qui, loin d'être une défense des abbés commendataires, est une attaque violente dirigée contre eux.

DRARIA, village colonial d'Algérie, province et le kilom. S. d'Alger, sur un mamelon de 250 mètres d'élévation, entre Berkadem et Dely-Ibrahim; 1,720 hab. Ce village, fondé par arrêté du 10 janvier 1839, est situé sur un territoire fertile et promet de devenir un centre important de population. Récolte de céréales, d'olives et de fruits.

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRAPRIER (Guil), canoniste français, né à Beauvais en 1624, mort en 1716. Il fut pendant cinquante-neuf ans curé dans cette ville, où il termina ses jours. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : *Traité des obligations ou Défense des droits imprescriptibles des curés sur les obligations des fidèles* (1683); *Traité du gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés* (1707); *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs* (1835), ouvrage qui, loin d'être une défense des abbés commendataires, est une attaque violente dirigée contre eux.

DRARIA, village colonial d'Algérie, province et le kilom. S. d'Alger, sur un mamelon de 250 mètres d'élévation, entre Berkadem et Dely-Ibrahim; 1,720 hab. Ce village, fondé par arrêté du 10 janvier 1839, est situé sur un territoire fertile et promet de devenir un centre important de population. Récolte de céréales, d'olives et de fruits.

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASTIQUE s. m. (dra-sté-ri) — du gr. *drastikos*, vif, prompt). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la tribu des taupins.

DRASTIQUE adj. (dra-sti-ko) — gr. *drastikos*, de *drô*, vif, prompt). Méd. Se dit des purgatifs qui agissent avec violence : Un purgatif *DRASTIQUE*. L'aloès est *DRASTIQUE* par son acidité et vermifuge par son amertume. (Raspail.)

— Substantif. Médicament drastique : Le jalap est un *DRASTIQUE*.

— Encycl. Les purgatifs *drastiques* sont les purgatifs les plus violents; presque tous sont toxiques quand on les prend à dose élevée. Ils sont usités contre le torpé des intestins, comme hydragogues dans les affections de la région céphalique, et dans les affections de la région cervicale, comme dérivatifs du cerveau. Les plus employés sont l'agaric, l'aloès, le colchique, la coloquinte, l'huile de croton-tigium, l'ellébore, l'opoponax, l'oponon, la gomme-gutte, le jalap, l'huile de ricin et la scammonée.

DRATANTHÈRE s. m. (dra-tan-tè-re) — du gr. *dratos*, écorché, et de *anthère*. Bot. Genre de scrofulariées.

DRAUD (George), en latin *Dravidius*, littérateur et bibliographe allemand, né à Davenport (Hesse) en 1773, mort en 1839, où il termina ses jours. Il fut d'abord directeur d'imprimerie à Francfort-sur-le-Mein et à Bâle, puis exerça successivement les fonctions pastorales à Gros-Carben, à Ortenberg, à Davenport, où il quitta peu après pour aller à Treutlingen pour terminer ses jours à Butzbach. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca classica* (Francfort, 1811, in-4°), contenant plus de 30,000 articles; *Bibliotheca librorum germanicorum classica* (Francfort, 1812, in-4°); *Bibliotheca classica* (Francfort, 1812, in-4°); *Discursus typographicus experimentalis*, etc. (Francfort, 1825, in-8°), etc.

DRAUER s. m. (dro-jér). Mythol. scand. Revenant, âme d'un mort.

— Encycl. Sous ce nom on désigne, dans la mythologie scandinave, les âmes qui reviennent toujours dans les lieux où se trouvaient un centre important de population. Récolte de céréales, d'olives et de fruits.

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

— Encycl. Les *drasses* constituent un genre d'araneides voisin des araignées, et qui présente les caractères suivants : huit pattes longues qui occupent le devant du céphalothorax; lèvre allongée, ovulaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité; mâchoires allongées, qui se terminent par les lèvres, qu'elles entourent; pattes renflées, propres à la course. Ce genre renferme environ vingt-cinq espèces, dont les deux tiers habitent l'Europe; elles vivent dans les caudex des murs, sous les pierres ou dans le feuillage. Elles s'y renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche. Le draps brillant est une des espèces les mieux connues; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve courant à terre, ou caché sous les pierres, dans l'herbe ou dans les buissons. C'est une très-joyeuse arachnée, petite, presque cylindrique, avec le thorax fauve, recouvert d'un duvet soyeux et pourpre; l'abdomen est mélangé de bleu, de rouge et de vert, avec des reflets métalliques; deux lignes transverses d'un jaune doré, dont l'antérieure est arquée; on y voit aussi quelquefois quatre points dorés. Cette espèce est aussi l'une des plus remarquables par ses mœurs et ses instincts industriels. Elle se tisse, dans les lieux qu'elle habite, une tente formée d'une toile fine et serrée, mais qui se dissipe en un instant, et se reconstruit, on en trouve une seconde qui a la forme d'une voûte, et dont le tissu est encore plus fin et plus serré. C'est dans celle-ci qu'elle dépose son cocon, qui a environ un demi-centimètre de diamètre. Ce cocon se compose de deux parties, la coupe et l'opercule; la première est hémisphérique, profonde, d'un blanc pur, à pari aussi mince et d'un tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon; elle y dépose une vingtaine d'œufs d'un rouge orangé, libres entre eux, et qui ne remplissent qu'une partie de la cavité; puis elle la recouvre d'un opercule plat, collé seulement aux bords de la pelure d'oignon. Enfin, elle recouvre la cavité qu'elle habite d'une troisième toile d'un tissu lâche et transparent, et possède ainsi au-dessus de la voûte une seconde chambre communicative avec la première. Alors elle se tient sur son cocon, dont la surface plate est tournée en haut, et qui la feuil-

DRASSE s. m. (dra-se) — du gr. *drassô*, je saisis. Arachn. Genre d'arachnides pulmonaires de la famille des aranéides : Les *DRASSES* se renferment dans des cellules formées d'une soie très-blanche, sous les pierres, dans les caudex des murs et dans l'intérieur des feuilles. (Walkenaer.)

Pomii, la Mur, la Ringa, etc.; à droite, la Gail, le Dan, la Bistria, la Bednya, etc.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEN, s. m. (dra-ye) — du gr. *drastikos*, vif, prompt). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la tribu des taupins.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEN, s. m. (dra-ye) — du gr. *drastikos*, vif, prompt). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la tribu des taupins.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEN, s. m. (dra-ye) — du gr. *drastikos*, vif, prompt). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la tribu des taupins.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

DRAYEIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Boissy-Saint-Léger, arrond. et à 11 kilom. N. de Corbeil, près de la rive droite de la Seine; 1,915 hab. Magnifique modèle; beau château; nombreuses villas.

